

Sujet : [INTERNET] Non au projet sur le bois de bramard
De : Marie Combier <combierr@wanadoo.fr>
Date : 24/05/2022 08:46
Pour : pref-op-bramard@haute-loire.gouv.fr

Préfecture de la Haute-Loire
6 avenue du Général-de-Gaulle
43000 Le Puy-en-Velay

le 24 mai 2022 à St Didier en Velay

Objet : projet ZA du Bois de Bramard

à l'attention de M. Eric Étienne, préfet de la Haute-Loire,
et de M. Henri de Fontaines, commissaire-enquêteur

Messieurs,

Je soussigné.e, Mme COMBIER Marie Pierre
résident sur la commune de St Didier en Velay

manifeste mon désaccord quand au projet de création de la Zone Artisanale Bois de Bramard.

En effet, je souhaite vous communiquer mon opposition
au projet de création d'une zone d'activité
sur le bois de Bramard. Le projet est un non-
sens pour de multiples raisons :

- écologique, économique,
- nuisances routières, route de St Just/Firminy
déjà engorgées par les camions.

Je demande donc aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet.

En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir,
Messieurs, mes sincères salutations,

Mme COMBIER

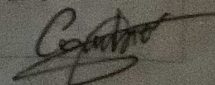


image0.jpeg

2.6 Mo